

NÉGOCIATEUR IMMOBILIER SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RGPD

Comprendre les enjeux du Règlement Général sur la Protection des Données . Connaître son cadre légal et maîtriser les risques. Identifier les impacts pour l'entreprise. Définir un plan d'actions pour se mettre en conformité.

Contenu de la formation

I – RGPD : LES GRANDS PRINCIPES. EN QUOI CELA CONSISTE ?

- RGPD et loi informatique et liberté
- Les grands principes du nouveau règlement européen
- Les lignes directrices du RPDG : A quoi faut-il s'attendre ?
- L'accountability

II – LES RISQUES :

- Quels sont les risques en cas de non-respect ?
- Les sanctions civiles
- Les sanctions pénales
- Les sanctions administratives

III – LE DROIT DES PERSONNES

- Quels sont les nouveaux droits ?
- Comment les personnes peuvent-elles faire valoir ces droits ?
- Licéité de traitement et respect du consentement
- Les droits des personnes concernées
- Le droit d'accès aux données
- Le droit de demander la limitation, la rectification et l'opposition aux traitements
- Le droit à l'oubli

IV – LE RESPONSABLE DE TRAITEMENT

- Qui ?
- Quelles obligations ?
- La documentation des traitements de données à caractère personnel
- L'information des personnes
- La tenue des registres, la gestion des risques, la notification de violation des données, l'analyse



DURÉE

1 jour.



PUBLIC

Négociateurs immobiliers



PRÉREQUIS

Avoir une vision transversale des données collectés par l'entreprise



INTERVENANT

Formateur / Consultant

+ TARIFS

350€ HT

NÉGOCIATEUR IMMOBILIER SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RGPD

DURÉE

1 jour.

PUBLIC

Négociateurs immobiliers

PRÉREQUIS

Avoir une vision transversale
des données collectés par
l'entreprise

INTERVENANT

Formateur / Consultant

TARIFS

350€ HT

- Responsabilité de traitements, co-responsabilité et sous traitants

V – LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DATA PROTECTION OFFICER)

- Quelles sont les missions ?
- Quel est son rôle dans l'entreprise ?
- Le DPO, définition de sa fonction et sa désignation
- Le statut du DPO
- Les missions du DPO
- Les responsabilités du DPO

VI – METTRE EN ŒUVRE LA PROTECTION DES DONNÉES

- Sécurité informatique
- La notification de violation des données
- Mesures techniques
- Mesures organisationnelles
- Sensibilisation

VII – ÉTABLIR LA CARTOGRAPHIE DES DONNÉES DE L'ENTREPRISE

- Les actions à entreprendre pour se mettre en conformité
- Établir une liste des actions pour se mettre en conformité
- Initier son registre des traitements

VIII – LE REGISTRE DES TRAITEMENTS

- Les obligations du responsable de traitement
- La documentation des traitements de données à caractère personnel
- Les différents types de données personnelles
- Les finalités de traitement
- L'information des personnes
- La tenue des registres
- La gestion des risques

IX – L'ANALYSE D'IMPACT

- Qu'est ce qu'une analyse d'impact ?
- Comment la réaliser ?

Mon Campus Tertiaire – 8 Rue des peupliers, Bâtiment D, 59810 Lesquin

03 20 78 97 77 – 07 82 74 84 73 – estimenord@gmail.com

SIRET 87827163400015

NÉGOCIATEUR IMMOBILIER SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RGPD



DURÉE

1 jour.



PUBLIC

Négociateurs immobiliers



PRÉREQUIS

Avoir une vision transversale
des données collectés par
l'entreprise



INTERVENANT

Formateur / Consultant

+ TARIFS

350€ HT

- Quand la réaliser ?
- Outils et démarches

X - SYNTHÈSES LES DOCUMENTS À PRODUIRE

- L'encadrement des transferts hors UE (si existant)
- Les mentions d'information
- Les modèles de recueil du consentement des personnes concernées et le suivi des recueils
- Les procédures mises en place pour l'exercice des droits
- Les contrats avec les sous-traitants
- Les procédures internes en cas de violation de données
- Les preuves du consentement pour le traitement de leurs données repose sur cette base

Etude de cas & Évaluation finale